

nant d'abandonner notre drapeau, d'en adopter un nouveau qui ne rappelle aucune tradition, ne fait appel à aucun sentiment et ne tient aucun compte de notre histoire. A mon avis, un grand nombre de Canadiens n'y sont pas disposés. Je ne veux pas laisser croire un seul instant que notre drapeau devrait être le pavillon rouge actuel. Je l'ai dit hier soir et en d'autres occasions, je préfère quant à moi le pavillon rouge, mais peu m'importe que notre nouveau drapeau soit le pavillon rouge ou une version modifiée de celui-ci. Je crois cependant que la plupart des Canadiens, de quelque origine raciale qu'ils soient, désirent que notre drapeau comporte des symboles de nos traditions et de notre histoire.

Ce n'est pas le moment de discuter de modèles, mais je tiens à dire que j'ai vu il y a plusieurs jours un modèle de drapeau reproduit dans le *Free Press* de Dartmouth en Nouvelle-Écosse qu'un officier de marine avait proposé. C'était un drapeau distinctif sur lequel figurait une grande feuille d'érable. Il était imprimé en noir et blanc, car le *Free Press* de Dartmouth n'a pas, je crois, de presses pour reproduire les couleurs. Il comportait une grande feuille d'érable, un petit Union Jack superposé et une grande fleur de lis superposée à ce dernier, et ce drapeau maintenait du moins certains rappels aux deux grandes races fondatrices de notre pays. On a dit que l'adoption de ce drapeau serait une manifestation de féodalisme ou de servilité. Je me demande combien de Canadiens le pensent. A mon avis, il n'y en a pas un sur dix mille, car si c'est une manifestation de servilité, je rappellerai aux députés le drapeau d'Afrique du Sud, où les souvenirs amers de la guerre des Boers sont encore plus vivants que tous les nôtres. Ce drapeau contient le pavillon de la colonie du Cap, celui de l'État libre d'Orange et un petit Union Jack.

Voilà certains faits, entre autres, qui justifient le recours au plébiscite afin qu'on puisse prendre une décision sans hâte, mais avec prudence et après avoir dûment réfléchi. Voilà quelques-unes des raisons pour lesquelles, nous, de ce parti, avons prétendu que nous ne devrions pas nous hâter mais soumettre cette question à la population du Canada. C'est un problème qui touche la sensibilité de chacun.

Je suis choqué parfois lorsqu'on prétend qu'à la Chambre nous parlons de cette question pour des motifs d'ordre politique. Quel que soit le sujet que nous discutons, il est souvent question de politique en cette enceinte, mais je ne crois pas que nous ayons voulu faire de la politique lorsque la plupart d'entre nous avons adopté cette attitude au

sujet du drapeau. Cette affaire nous intéresse grandement, chacun de nous, ainsi que nos électeurs. Elle intéresse non seulement les Canadiens d'aujourd'hui, mais ceux de demain, et voilà pourquoi nous avons demandé à maintes reprises qu'un plébiscite soit tenu.

Si nous n'avons pas de plébiscite, monsieur l'Orateur, nous devons nous en tenir à ce verdict. Mais on ne peut certainement pas nous accuser d'être de piètres Canadiens ou des «obstructionnistes» par suite de l'attitude que nous avons adoptée jusqu'à ce moment. Hier soir et aujourd'hui, je me suis efforcé d'exprimer mes opinions personnelles sur ce sujet, parce que je crois que des centaines de milliers de personnes ont une opinion arrêtée sur ce sujet, et elle doit être exprimée en cette Chambre.

M. H. M. Horner (Jasper-Edson): Monsieur l'Orateur, en prenant la parole à propos de l'amendement à la motion visant à l'adoption du rapport du comité, je crois qu'en premier lieu mes intentions devraient être consignées. J'ai l'intention de voter contre le rapport du comité et c'est pourquoi je crois devoir expliquer quelques-unes des raisons de ma décision à cet égard.

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre! Je signale au député qu'à cette étape-ci, il ne s'agit pas de débattre si le député devrait voter pour ou contre le rapport du comité, mais comment il va se prononcer sur l'amendement à la motion visant à l'adoption du rapport.

M. Horner (Jasper-Edson): J'y arrive à l'instant, monsieur l'Orateur. J'allais justement ajouter que j'ai l'intention de voter pour l'amendement présenté par l'opposition officielle et demandant le renvoi de toute la question au comité et la tenue d'un plébiscite, afin de choisir le drapeau national du Canada.

J'aimerais faire valoir certains arguments en faveur de la tenue d'un plébiscite. Je relèverai tout d'abord certaines paroles prononcées hier soir par le député de Port-Arthur (M. Fisher). Tout le monde ne peut évidemment pas être une personnalité de la télévision ou collaborateur attitré d'un journal. Depuis longtemps, je n'ai plus grande confiance dans les chroniqueurs, y compris le député de Port-Arthur. D'après lui, nous devrions disposer de la question et, une fois reportés au pouvoir, les conservateurs pourraient présenter une nouvelle résolution sur le drapeau. Cette question fait appel aux sentiments de tous les Canadiens, mais il s'en débarrasserait à la légère. Nous nous attendons à cette attitude de la part du parti libéral, mais j'avais toujours cru que le Nouveau parti démocratique était un peu plus sincère.